

ÉQUATEUR

| Faits marquants |

- Le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Équateur et la Colombie a facilité les rapports entre les deux voisins. L'Équateur, pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés en Amérique latine, a maintenu ouvertes ses frontières à un afflux continu de réfugiés colombiens.
- En 2011, une moyenne mensuelle pouvant aller jusqu'à 1 500 nouveaux arrivants originaires de Colombie a accru les pressions sur les activités menées par l'Équateur pour respecter les normes de protection internationale. Le HCR a plaidé pour l'inclusion de garanties de protection dans les procédures d'admissibilité.
- Conformément à sa politique sur les réfugiés urbains, le HCR a ouvert un bureau local à Guayaquil pour répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence dans la plus grande ville équatorienne.
- Le HCR a consolidé sa réponse aux mineurs non accompagnés arrivant en Équateur. Cette activité est devenue plus importante car les zones frontalières ont enregistré une recrudescence de la traite de jeunes et d'enfants.
- En 2011, 800 dossiers de réfugiés ont été présentés en vue de la réinstallation, principalement au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et dans des pays de réinstallation émergents comme l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

| Environnement opérationnel |

Après l'élection présidentielle en Colombie en 2011, des commissions bilatérales avec l'Équateur ont été réactivées, y compris une sur les réfugiés. Avec la normalisation des relations et l'adoption de la loi sur les victimes et la restitution des terres en Colombie, les discussions sur le rapatriement librement consenti ont pris de l'importance. Le HCR a fait connaître son point de vue sur le rapatriement librement consenti au Gouvernement et coordonne les plans de rapatriement potentiel avec la Direction générale pour les réfugiés et l'OIM. D'après une étude entreprise en 2010, la majorité de la population réfugiée n'a pas exprimé d'intérêt pour le rapatriement librement consenti. Une nouvelle étude sera réalisée en 2012, à la lumière des faits nouveaux.



Ces dernières années, l'armée équatorienne a sensiblement accru sa présence le long de la frontière, et la coopération sur les questions de sécurité avec les autorités colombiennes s'est améliorée. Néanmoins, l'existence de groupes armés irréguliers a continué d'avoir des répercussions sur la sécurité des populations locales et réfugiées résidant au nord de l'Équateur, en particulier dans les trois provinces limitrophes d'Esmeraldas, Carchi et Sucumbíos.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de Population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Colombie	54 200	54 200	48	25
	Divers pays	800	800	34	8
Apparentés réfugiés	Colombie	68 300	-	-	-
Demandeurs d'asile	Colombie	20 800	20 800	52	26
	Cuba	150	150	75	-
	Pérou	140	140	69	4
	Haïti	100	100	68	7
	Divers pays	350	350	85	7
Total		144 840	76 540		



Des réfugiés colombiens reçoivent les conseils juridiques du HCR dans un village frontalier de la province du Carchi.

HCR / F. TOVOLI

Les réfugiés en Équateur se sont installés le long de la frontière et dans les zones urbaines où la concurrence pour les maigres ressources est vive. Ils doivent rivaliser pour les logements, les emplois et l'accès aux services essentiels. Si l'accès à la santé et à l'éducation est garanti par les lois nationales, les réfugiés ont constaté qu'obtenir un accès concret aux services est demeuré un défi de taille. En outre, les réfugiés ont rencontré des difficultés pour obtenir des permis de travail et avoir ainsi accès aux emplois réguliers. Par conséquent, ils doivent parfois avoir recours au secteur informel où les employeurs ne les enregistrent pas dans le système de sécurité sociale.

Réalisations et impact

Objectifs et cibles prioritaires

Le HCR a maintenu une présence importante dans la zone frontalière pour garantir un suivi approprié de la protection. En même temps, beaucoup de réfugiés ont quitté les trois provinces pour se rendre dans les centres urbains, en particulier Quito et Guayaquil, ce qui justifie de redoubler d'efforts pour assurer la mise en œuvre efficace de la politique du HCR sur les réfugiés urbains.

Environnement de protection favorable

- Quelque 27 700 réfugiés ont été reconnus par le processus d'enregistrement renforcé appliqué en 2009-2010 par la Direction générale pour les réfugiés au Ministère des affaires étrangères avec le concours du HCR. L'appui nécessaire de la communauté internationale manque actuellement à cette population pour identifier des solutions appropriées.

Procédures de protection équitables

- L'afflux de demandeurs d'asile depuis la Colombie a augmenté considérablement pendant l'année. Le nombre

écrasant des arrivées a limité la capacité du Gouvernement équatorien à gérer le volume de demandes et à prendre des décisions en temps voulu, ce qui a nécessité un soutien continu de la part du HCR. L'Organisation a aidé la Direction générale pour les réfugiés à relever les principaux défis, notamment la réduction des cas en souffrance, le renouvellement des visas de réfugiés et l'organisation de brigades mobiles dans les zones frontalières. Beaucoup de Colombiens sont incapables d'avoir accès aux procédures d'asile et la vulnérabilité des personnes en quête de protection internationale s'est donc aggravée.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Le HCR s'est attaqué à la violence sexuelle et sexiste avec l'appui d'un réseau d'organisations de la société civile. Même s'il est demeuré difficile de prévenir cette violence et d'identifier les victimes, un appui juridique et psychosocial a été prodigué et une demande de réinstallation a été présentée pour un certain nombre de victimes. Il a été nécessaire d'élargir les initiatives de soutien aux victimes de violence sexuelle et sexiste, en particulier dans les zones frontalières, et de leur apporter un soutien immédiat, qui comprenait souvent l'évacuation vers des foyers-refuges dans d'autres régions de l'Équateur.

Besoins et services essentiels

- Les opérations en Équateur ont continué de fournir une assistance humanitaire de base aux demandeurs d'asile nécessiteux et aux nouveaux réfugiés. En coordination avec les institutions partenaires et le PAM, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont reçu des colis de secours minimaux contenant des articles alimentaires et non alimentaires. Un programme de bons d'achat pour les réfugiés nécessiteux a également été introduit pour leur permettre de recevoir une

assistance supplémentaire. Le programme d'aide humanitaire s'est centré sur la promotion des initiatives d'autosuffisance qui permettent aux réfugiés de devenir indépendants grâce à des projets d'emploi et d'activité indépendante. Ces projets ont augmenté les perspectives d'intégration locale des réfugiés.

Participation et autogestion communautaires

- Dans plusieurs régions qui connaissent une forte concentration de réfugiés, le HCR a appliqué des projets communautaires qui bénéficient aussi bien aux réfugiés qu'à la population locale. Avec le concours des autorités locales, des investissements ont été réalisés en faveur des écoles, des centres communautaires et de santé, ainsi que des projets d'eau et d'assainissement, pour améliorer la coexistence entre réfugiés et communautés locales. Ces projets ont aussi aidé le HCR à avoir accès à des zones isolées où peu d'acteurs humanitaires ou de développement étaient présents.

Solutions durables

- En 2011, les activités pour parvenir à une intégration durable et à l'autosuffisance des réfugiés sont demeurées limitées, alors que les options de rapatriement librement consenti pour les réfugiés étaient peu nombreuses. Pendant l'année, le bureau du HCR en Équateur a renforcé son programme de réinstallation pour répondre à la demande croissante. En 2011, les dossiers de près de 800 réfugiés ont été présentés en vue de la réinstallation en Argentine, au Brésil, au Canada, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et en Uruguay, et environ la moitié d'entre eux sont partis pour leur nouveau foyer. Ces départs, principalement de réfugiés colombiens, concernaient des personnes qui avaient besoin d'une protection physique (33 pour cent), des victimes de violence et/ou de torture (26 pour cent), des personnes sans solution durable de remplacement envisageable (22 pour cent) et des femmes à risque (16 pour cent).

Relations extérieures

- Tout au long de 2011, le HCR a mis en œuvre la campagne d'information intitulée *Convivir en Solidaridad* (Vivre ensemble dans la solidarité), lancée en 2010 par une large alliance d'institutions gouvernementales et de la société civile. La campagne s'attaquait aux préjugés dont souffre la population réfugiée.

Contraintes

En 2011, la Direction générale pour les réfugiés estime que jusqu'à 1 500 individus ont traversé la frontière depuis la Colombie chaque mois. Cet afflux a accru les pressions sur les autorités équatoriennes qui s'efforcent de respecter les normes de protection internationale. Depuis le début de 2011, la politique du Gouvernement en matière de réfugiés est devenue plus stricte en ce qui concerne l'admissibilité et l'accès à la procédure d'asile, ce qui exige du HCR qu'il donne davantage la priorité aux activités de protection dans le cadre de sa stratégie nationale.

En raison d'un nombre important de demandes d'asile manifestement infondées dans le passé, des procédures d'admissibilité ont été introduites en 2011. Le HCR plaide pour l'inclusion de garanties de protection qui permettraient un accès approprié aux procédures des personnes qui méritent la protection internationale.

De plus, les graves préoccupations en matière de sécurité, la présence de groupes armés irréguliers colombiens, la violence à l'égard des femmes et des filles réfugiées, la vulnérabilité des réfugiés adolescents et des mineurs non accompagnés qui risquent le recrutement forcé, et le mécontentement de l'opinion publique qui voit dans les réfugiés les responsables de l'insécurité dans le pays sont autant de facteurs qui ont contribué à réduire l'espace de protection, aussi bien dans les zones frontalières que dans les villes.

Informations financières

En 2011, comme ces dernières années, les programmes du HCR en Équateur ont connu d'importants déficits financiers pour répondre aux besoins concrets des demandeurs d'asile et des réfugiés. Le budget total du HCR s'est élevé à plus de 21,6 millions de dollars E.-U. mais seul un montant de 11,4 millions a été mis à disposition en raison de ressources limitées.

Organisation et mise en œuvre

Fin 2011, le HCR avait renforcé sa présence le long de la frontière septentrionale avec des bureaux à Esmeraldas et Lago Agrio. Les bureaux locaux de Quito et Guayaquil, où résident la majorité des réfugiés urbains, ont donné la priorité à la politique relative aux réfugiés urbains. La stratégie opérationnelle s'est attachée à appuyer l'intégration et l'autosuffisance de la population réfugiée, dans le but de dépasser la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	7
□ Effectifs totaux	83
Internationaux	10
Nationaux	45
JEA	2
VNU	23
Autres	3

Collaboration avec les partenaires

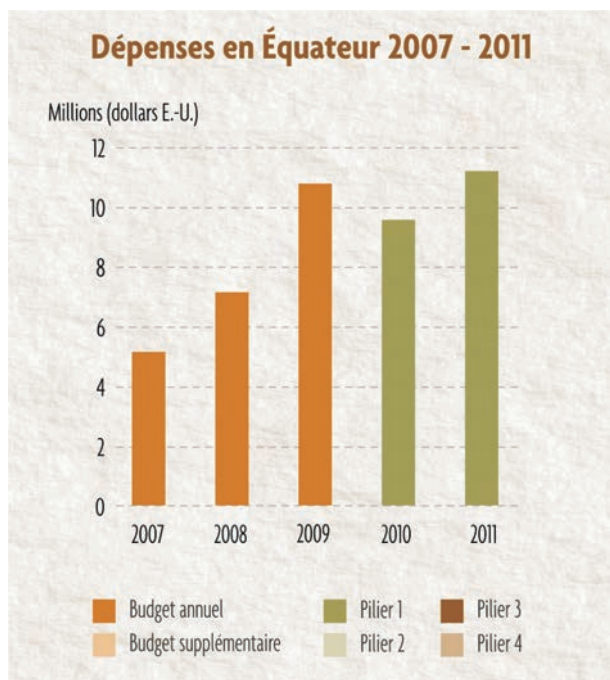
En 2011, l'opération a collaboré avec 13 partenaires d'exécution qui possèdent une vaste expérience et sont largement présents sur le terrain. Trois seulement sont des ONG internationales (HIAS, OXFAM et SJRM). Ce partenariat, particulièrement avec les organisations locales, a permis au HCR d'élargir sa présence à la frontière et d'améliorer la protection qu'il prodigue au niveau du terrain.

En dépit de la limitation des ressources financières, la contribution du Gouvernement équatorien pour ce qui est des services essentiels dispensés à la population réfugiée a eu un impact positif pour les bénéficiaires.

Le HCR coordonne le Groupe technique interinstitutions pour la frontière septentrionale (formé de 16 institutions), tout en mettant en œuvre des activités cheapeautées conjointement avec le PAM (distribution alimentaire), le FNUAP (projet lié au VIH et au sida), l'OIM (infrastructure communautaire, comme les écoles, les dispensaires), le PNUD et d'autres institutions des Nations Unies.

Évaluation générale

Des changements dans le contexte et des taux réduits de reconnaissance du statut de réfugié ont abouti à une



réorientation des priorités opérationnelles. On a ainsi donné plus de place à des secteurs comme les procédures de protection équitables et à la délivrance de documents d'identité, la satisfaction des besoins essentiels et l'accès aux services de base, notamment pour les cas les plus vulnérables, ainsi qu'aux activités de protection des enfants et des femmes à risque. Des ressources considérables ont aussi été consacrées au soutien des victimes de la violence et à l'hébergement des candidats à la réinstallation dans des foyers-refuges.

Besoins insatisfaits

- Près de 3 000 réfugiés n'ont pu être aidés avec des activités rémunératrices ; cela a particulièrement contrarié l'objectif de l'opération qui était d'accroître l'autosuffisance des réfugiés.
- Quatre projets dans la zone frontalière pour soutenir le renforcement communautaire et le leadership des femmes n'ont pas été appliqués.

- Bien que le besoin de services juridiques se soit accru, il n'a pas été possible de créer trois permanences juridiques dans les sites importants d'Esmeraldas, Tulcán et Santo Domingo.
- Environ 40 pour cent des personnes relevant de la compétence du HCR n'avaient pas accès à l'aide juridique ou à des moyens de recours.
- En raison de la limitation des ressources, seuls quelques réseaux médiatiques ont été inclus dans la campagne de plaidoyer et de lutte contre la discrimination ; et les informations sur le sort de réfugiés en Équateur n'ont pas pu être diffusées dans tout le pays comme prévu.
- Seul un petit nombre d'activités de renforcement des capacités ont été menées à bien.
- Environ 2 000 réfugiés éligibles n'ont pas reçu de soutien pendant la procédure de naturalisation.
- Au moins 1 200 enfants n'ont pas obtenu de fournitures scolaires ou d'aide pour être scolarisés dans l'enseignement public.
- À peine 15 pour cent des demandeurs d'asile ont reçu des articles ménagers par la distribution de bons d'assistance humanitaire.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG : *Consortio de Organizaciones no Gubernamentales a favor de la familia e infancia, Corporación Mujer a Mujer, Croix-Rouge équatorienne, Federación de Artesanos Recolectores de Productos Bioacuáticos del Manglar, Federación de Mujeres de Sucumbios, Fondo Ecuatoriano Populorum Progressio, Fundación Alejandro Labaka, Fundación Ambiente y Sociedad, Fundación Tarabita, Hebrew Immigrant Aid Society, Mision Scalabriniana, Oxfam Italie, Service jésuite des réfugiés*

Autres : VNU

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Direction générale pour les réfugiés - Ministère des affaires étrangères

Autres : FNUAP, OIM, OPS/OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM

Budget, revenus et dépenses en Équateur | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	21 638 637	21 638 637
Revenus issus des contributions ¹	3 414 578	3 414 578
Autres fonds disponibles	7 953 757	7 953 757
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	11 368 335	11 368 335

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

Cadre juridique national	113 125	113 125
Politiques de migrations nationales et régionales	99 601	99 601
Coopération avec les partenaires	224 357	224 357
Politiques de développement national	115 252	115 252
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	224 120	224 120
Non-refoulement	160 206	160 206
Sous-total	936 661	936 661

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<i>Procédures de protection équitables</i>		
Enregistrement et établissement de profils	165 475	165 475
Accès aux procédures d'asile	615 030	615 030
Détermination de statut juste et efficace	571 321	571 321
Documents d'état civil	113 756	113 756
Sous-total	1 465 582	1 465 582
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>		
Impact sur les communautés hôtes	462 537	462 537
Effets du conflit armé	338 915	338 915
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	214 854	214 854
Protection des enfants	202 627	202 627
Liberté de mouvement	65 354	65 354
Détention non arbitraire	63 411	63 411
Accès aux solutions juridiques	116 535	116 535
Sous-total	1 464 233	1 464 233
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>		
Eau	182 390	182 390
Abris et autres infrastructures	395 033	395 033
Articles ménagers et hygiène de base	186 642	186 642
Soins de santé primaire	207 975	207 975
VIH et sida	69 143	69 143
Éducation	529 681	529 681
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	484 384	484 384
Sous-total	2 055 248	2 055 248
<i>Autogestion et participation communautaires</i>		
Autogestion communautaire	375 377	375 377
Autosuffisance et moyens d'existence	805 380	805 380
Sous-total	1 180 757	1 180 757
<i>Solutions durables</i>		
Réinstallation	312 139	312 139
Intégration locale	168 560	168 560
Réduction des cas d'apatridie	116 936	116 936
Sous-total	597 635	597 635
<i>Relations extérieures</i>		
Mobilisation des ressources	179 048	179 048
Information	309 681	309 681
Sous-total	488 729	488 729
<i>Logistique et appui aux opérations</i>		
Chaîne d'approvisionnement et logistique	843 655	843 655
Gestion et coordination des programmes	1 169 612	1 169 612
Sous-total	2 013 267	2 013 267
Solde des versements aux partenaires d'exécution	1 166 222	1 166 222
Total	11 368 334	11 368 334